

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 103 (1967)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



La photo à l'école

Photo tirée, développée et agrandie par
les élèves d'une classe spéciale de
Lausanne (voir page 69)

Communiqués urgents

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. ☎ (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le jeudi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : J.-F. Ruffetta, Praz-Sort 4, 1030 Bussigny.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux.

Les inscriptions doivent être adressées au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, place de la Cathédrale 6, 1000 Lausanne jusqu'au 14 février 1967, dernier délai.

CONCISE. Institutrice primaire. Entrée en fonction : 10 avril 1967.

CORSIER s/VEVEY. Institutrice primaire. Maîtresse enfantine. Entrée en fonction : 10 avril 1967.

CRISSIER. Maîtresse de classe de développement. Entrée en fonction : 10 avril 1967.

CRISSIER et RENENS. Cercle ménager. Maîtresse ménagère à Crissier. Entrée en fonction : 10 avril 1967.

ESSERTINES s/ROLLE et SAINT-OYENS. Institutrices primaires à Essertines s/Rolle. Entrée en fonction : 10 avril 1967.

ESSERTINES s/YVERDON. Instituteur primaire. Institutrice primaire. Entrée en fonction : Début de l'année scolaire 1967.

FEY. Institutrice primaire. Entrée en fonction : 10 avril 1967. Appartement à disposition.

GIMEL. Maître de classe supérieure. Entrée en fonction : Début de l'année sco-

laire 1967-1968. Ne se présenter que sur convocation.

MOUDON. Maîtresse enfantine. Entrée en fonction : 10 avril 1967.

POLIEZ-LE-GRAND. Institutrice primaire. Entrée en fonction : Début avril 1967. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

VEVEY. Instituteurs primaires (plusieurs postes). Maîtresse de travaux à l'aiguille. Maîtresses enfantines. Entrée en fonction : 10 avril 1967. En même temps qu'ils s'inscrivent au Département, les candidats informeront la direction des écoles de leur postulat en lui adressant leur curriculum vitae et les pièces qu'ils désirent présenter.

Comme l'an dernier, pension et logement à la Rose des Alpes, leçons de ski, libre parcours sur les installations : le tout pour 80 fr. Surtaxe de 10 fr. pour les non-membres AVMG.

Ski en groupe, libre... ou pas du tout. Le nombre des places est limité ; les demandes seront enregistrées par ordre d'arrivée et les participants recevront une circulaire détaillée.

Relâchez-vous avec nous et inscrivez-vous avant le 7 février auprès de Jean Claret, Bois-Gentil 25, Lausanne (24 49 22).

Guilde de travail Pédagogie Freinet

Assemblée générale ordinaire

Nous rappelons à tous les collègues notre assemblée générale du 11 février, à 14 h. 30, local : rue Curtat 18, Lausanne, au cours de laquelle, M. Dubal, psychanalyste à Genève, parlera « Des possibilités de l'école ou l'école pour la vie ».

Invitation cordiale.

Le comité.

Association vaudoise des maîtres de gymnastique

Cours de ski

Cours du relâche à Champéry

Du samedi 18 février à 12 h. au lundi 20 février à 17 heures.

Cinéma

Occasions uniques: SIEMENS, KODAK, MICRON XXV ou BELL & HOWELL, projecteurs 16 mm sonores de démonstrations, cédés avantageusement avec garantie. Téléphone (032) 2 84 67 ou écrire au Bureau du Journal.

PAYS-BAS - Professeurs louant ou échangeant leurs maisons pendant les vacances.

Ecrire : R. Hinloopen, professeur d'anglais, Stetweg 35 - CASTRICUM, Pays-Bas.

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Epalinges, téléphone (021) 32 64 02.
Pour FRIBOURG/NEUCHÂTEL/JURA BERNOIS :
W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle.

Ordre et unité

Un communiqué paru dans le numéro du 25 novembre dernier — probablement resté inaperçu de beaucoup — préparait une réforme assez importante de l'« Educateur ». La Commission de rédaction, en effet, y annonçait son intention de faire paraître alternativement un numéro entièrement consacré aux préoccupations corporatives, et un numéro traitant essentiellement de problèmes pédagogiques et pratiques. Ceci à la demande instante des rédacteurs, de plus en plus incommodés par la nécessité de bâtir leur numéro commun par téléphone, chaque lundi soir, sans jamais pouvoir prévoir à l'avance l'ampleur et l'ordonnance de leur partie respective. La qualité toujours plus médiocre des prestations postales, d'autre part, a joué ces derniers mois plus d'un tour aux rédacteurs en les empêchant de tenir les délais d'impression.

Convaincue par leurs arguments, la Commission de l'« Educateur » a donc approuvé l'essai, dès février 1967, de l'alternance des deux parties. Aujourd'hui paraît ainsi, pour la première fois, le numéro pédagogique tel qu'il reviendra désormais chaque quinzaine. Moins pressé par le temps, et connaissant à l'avance le nombre de pages à sa disposition, le rédacteur a pu enfin ordonner à sa guise son numéro. Le lecteur y trouvera aussi son compte, espérons-le du moins, en retrouvant chaque fois les rubriques familières dans un ordre donné. En règle générale, cet ordre sera le suivant, tel qu'il apparaît d'ailleurs aujourd'hui :

Au verso de la page de couverture, complétés au besoin par des annonces publicitaires, les communiqués corporatifs urgents, convocations, rappels, qui ne sauraient attendre à quinzaine.

En page 3, celle que vous lisez en ce moment, soit « La main à la pâte », soit les « Notes de travail », soit un éditorial.

En pages 4 et suivantes, des articles de pédagogie générale, des informations sur les réformes scolaires suisses et étrangères, sans oublier l'Ecole romande.

Plus loin, des exposés de didactique générale ou spéciale, français, mathématiques, etc., et des textes documentaires, le tout mêlé d'entrefilets pour reposer l'œil.

Plus loin encore, des notices bibliographiques, des réflexions profondes ou fantaisistes, des lettres de lecteurs, généralement en italique.

Les dernières pages, enfin, seront consacrées à la partie pratique, lecture fouillée du mois, fiches de tout genre, bref à l'apport des lecteurs ayant entendu mon appel du 13 janvier. Autant que possible, le verso de ces pages sera réservé à la publicité, pour permettre un collage éventuel des fiches sur papier fort.

L'« Educateur », ainsi, gagnera en unité, et peut-être en tenue. Les articles n'en seront plus choisis selon leur longueur, comme ce fut souvent le cas, en fonction de la place disponible. Les numéros pourront s'ordonner dans une certaine mesure autour d'un centre d'intérêt, voire se consacrer en entier à l'étude d'un problème important.

Je sais que ce fut là le vœu constant de mon prédécesseur. Puisqu'il m'est accordé de le réaliser, puis-je mériter d'avoir eu plus de chance que lui, afin de servir toujours mieux les lecteurs et la SPR.

J.-P. Rochat



notes de travail

Lundi 19 octobre

Le jour se lève sur un ciel lavé, sans un nuage. Commence avec l'hiver la gloire des levers de soleil sur les Alpes de Savoie tout enneigées. Les gosses ont construit des foyers entre les pieds de leurs cabanes, grosses pierres rangées en cercle. Je les trouve souvent en arrivant le matin assis autour du feu ou à quatre pattes le nez dans la flamme. Jojo a posé sur son foyer une tôle percée et l'odeur des châtaignes rôties embaume. C'est qu'il y a des châtaigniers tout autour de notre île et cette année il ne s'en perdra guère...

Mercredi 13 janvier

Les jours s'allongent déjà, le printemps vient, chaque jour repousse la nuit. Le matin pourtant lorsque j'arrive à la Fosge il fait très sombre encore et dans les cabanes de petites lumières brillent. Depuis que des fourneaux ont été installés (ils ont couru les chiffonniers) ils sont là au point du jour pour pousser les feux et à clouer des listes de bois blanc sur les fentes pour garder la chaleur.

Jeudi 14 janvier

Temps humide, pourri. La terre regorge d'eau, les prés sont jaunes. A midi il neige sur les Hauts. Nous recevons un camion de bois de démolition qui arrive on ne peut mieux : vieilles portes, encadrements et fenêtres avec toutes leurs vitres ou presque, tout cela est vraiment du pain béni... Nous commençons à être à court ces temps-ci, car Paul, un nouvel incapable arrivé ici il y a quelques semaines nous a dressé en moins d'un mois une cabane digne d'un trappeur. Il a révélé d'étonnantes qualités d'invention pour venir à bout des difficultés. La hutte est couverte, étanche, bien chauffée, meublée, casseroles et vaisselle au mur et l'équipe qui l'habite ne la donnerait peut-être pas pour le plus beau des palazzos florentins. Paul a fait seul, l'ignare ! C'est qu'il a de l'énergie à revendre : braillard, véhément, gesticulant, Valaisan, c'est un moteur à forte compression. Mais ses yeux gris, un peu tristes, contrastent avec cette exubérance. Il est entré ici comme un coin dans un tronc, essayant d'emblée d'imposer sa loi. Mais comme j'ai une volée de forbans ferrés sur le chapitre des préséances, l'affaire n'a pas été sans éclats. Seulement ce matin, je sors et je trouve Paul en train de monter la nouvelle paroi de la cabane de Patrick. La bouche pleine de clous, les tenailles à la ceinture, distribuant ses ordres à la ronde... C'est bien vrai, Paul aidant Patrick qu'il traitait hier encore de voyou et de vendu ; « et je te ferai cracher tes dents mon petit gars... » Ah ! Paul le primitif, le sauvage, le mal dégrossi, qui hier m'a parlé à voix basse de sa mère malade « et c'est moi qui fais le diner, des macaronis et à la sauce tomate et pas trop cuits, avec une saucisse... »

Il y a François aussi, corpulent, lourd, moqué de toute éternité, bafoué : Eh ! mammoth, gros lard, plein de suif... Il a ouvert des yeux comme des assiettes quand il a su qu'ici personne ne se moquerait de lui (c'est là

une des rares règles strictes de la communauté et je suis à cheval sur le chapitre). Taciturne encore il s'exprime peu, mais il est certes loin d'être bête. Replié seulement, enfoui jusqu'au fond de lui-même, recroquevillé comme une feuille une nuit de gel.

Samedi 16 janvier

Il fait un temps de tempête, vent d'ouest, pluie froide. Ecole médiocre, je suis migraineux et fatigué. Longuement parlé hier avec la maman de Jean-Claude qui se plaint de son fils. Que de drames partout : mécontente, colère, rancune, incapacité de comprendre l'autre. Hors le grand retournement que seul Christ opère, qu'attendre de l'homme ?

Lundi 18 janvier

Il neige, le pays tout entier est blanc au lever du jour. Douceur des lignes nouvelles, tout tranchant des bruits est mort.

Mardi 1^{er} février

Il a neigé toute la nuit. Tout est si beau ce matin que c'est à chanter. Les gosses sont rentrés d'une première récréation, couverts de neige, ravis. La machine tourne rond. Christian et François cassent des catelles au marteau pour préparer de la mosaïque. Roger, moniteur de calcul travaille avec Gian et Carmello à la cuisine, les jeux de livrets marchent bien. François dessine au tableau, Paul et Jean-Claude ont pris goût à la géométrie et construisent un hexagone, les plus petits étalent leur tapis de Cuisenaire. Quelle usine !

Lundi 15 mars

Soleil, les premiers taconnets fleurissent, la neige fond, dont il ne reste que quelques longues plaques grises aux revers. Nous filons tous galoper chaque matin, la première demi-heure le long de la Baye, ou dans les sous-bois.

D. Courvoisier.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles
primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux,
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 20.- ; ÉTRANGER Fr. 24.-

Télévision scolaire suisse: OU EN SOMMES-NOUS?

Nos lecteurs trouveront ici le texte d'un exposé que M. René Jotterand, secrétaire général du Département de l'instruction publique de Genève et président de la Commission romande de télévision scolaire, a présenté sous ce titre dans le cadre du 23e cours cantonal de perfectionnement organisé en août passé à l'intention du corps enseignant valaisan.

Le problème de la télévision scolaire est souvent mal posé. Il ne s'agit pas, pour le maître d'école, de savoir s'il est pour ou contre la TV. La TV est un fait, et nos sentiments personnels ne freineront ni n'accéléreront son développement. L'augmentation du nombre des abonnés en Suisse est actuellement de 13 000 par mois, et notre pays a franchi cet été le cap des 700 000 appareils récepteurs. La question est la suivante: Les inconvénients et les dangers, supposés ou réels, de la TV sont-ils une raison valable de se priver sur le plan de l'enseignement de ce que peut apporter ce nouvel auxiliaire audio-visuel? Nos collègues de Suisse alémanique ont longtemps adopté à cet égard une attitude catégoriquement négative. Fort heureusement, la direction générale de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision en a jugé autrement. En mai 1963, elle a décidé d'étudier la création d'un service régulier d'émissions téléscolaires et, jusqu'à l'organisation définitive de ce service, de diffuser régulièrement des émissions d'essai. C'était de bonne pédagogie expérimentale. Lorsqu'elle est possible, l'expérience est infiniment préférable aux débats d'opinions, si intéressants soient-ils.

Une commission centrale fédérale et trois commissions régionales — une par région linguistique — ont été constituées. Elles ont entrepris leur tâche au début de 1964 et regroupent des représentants de l'école et de la TV. A quoi le travail de ces commissions aura-t-il abouti sur le plan de la Suisse romande à fin 1966? A la diffusion de 22 émissions expérimentales, dont je rappelle les sujets:

- Présentation d'un canton : Appenzell.
- Initiation à l'art roman.
- Un problème communal: adduction d'eau au village de la Duay.
- Les batraciens.
- Histoire de la mesure du temps.
- Les instruments de musique: les bois.
- Les dangers de la circulation.
- Visite à l'usine thermique de Chavalon.
- Le travailleur étranger parmi nous (deux émissions).
- Du relief naturel à la carte de géographie.
- Un problème de préhistoire.
- Vers l'Europe unie: le Conseil de l'Europe.
- Un artiste de chez nous: Robert Hainard.
- Les instruments de musique: les cordes.
- La fonte d'une cloche (adaptation d'une émission de Suisse alémanique).
- Le voyage d'Ulysse (adaptation d'une émission américaine).
- Ramuz et le Valais.
- Le chasseur d'images (adaptation d'une émission danoise).
- Un problème national: l'épuration des eaux.
- L'exploration spatiale: où en sommes-nous?
- Le 20e anniversaire de l'UNESCO.

Chaque émission est diffusée trois fois le mercredi et reprise le samedi après-midi à l'intention du public en général et des parents en particulier.

Formes diverses de télévision scolaire

A consulter cette liste de 22 émissions, nous faisons deux constatations concernant, l'une, le genre des émissions, l'autre, leur diversité.

Il existe dans les pays étrangers des formes diverses de TV scolaire. Celle-ci assure parfois l'enseignement direct de certaines disciplines en lieu et place du maître, et l'on pense remédier ainsi à la pénurie de personnel enseignant. Il arrive aussi que la TV diffuse des cours ou des leçons qui viennent à l'appui de l'enseignement assuré par le maître dans le cadre du programme.

La TV scolaire suisse a renoncé pour le moment, et pour longtemps encore, à diffuser des émissions de ce genre. Une telle organisation exigerait des moyens de production dont ne dispose pas actuellement notre TV nationale. D'autre part, on ne saurait envisager d'adapter la TV scolaire, même partiellement, aux plans d'études aussi longtemps que ceux-ci n'auront pas été harmonisés. La diversité des programmes en Suisse proscribit donc certaines formes de TV scolaire qui occupent une large place en France et en Italie par exemple.

A l'instar des émissions radioscolaires diffusées depuis longtemps déjà, nos émissions téléscolaires ont et conserveront à l'avenir un caractère complémentaire; elles illustrent et enrichissent des leçons données ou traitent de sujets d'information ou de culture générale qui ne sont pas nécessairement prévus au plan d'études des classes invitées à suivre les émissions.

Il convient de souligner d'emblée que le service régulier qui pourra être créé dans un avenir prochain diffusera d'abord une vingtaine d'émissions annuelles pour aboutir à quarante environ, c'est-à-dire à une émission par semaine. Cette limitation est imposée par des raisons d'ordre technique, les moyens de production mis à disposition ne permettant pas de préparer et de diffuser un nombre plus élevé d'émissions. Il n'y a d'ailleurs pas lieu de le regretter du point de vue pédagogique; nous verrons pour quelle raison ultérieurement.

D'autre part, c'est notre seconde constatation, cette liste de 22 émissions expérimentales illustre la grande diversité des sujets choisis. En effet, les sujets traités et la façon de les présenter devant donner un large aperçu des possibilités scolaires de la TV, la commission a délibérément renoncé à la sécurité que pouvait offrir le choix de sujets ou de présentations de caractère conventionnel et a préféré, dans le fond comme dans la forme, multiplier les essais, au risque de susciter réserves et objections; celles-ci sont d'ailleurs constructives dans la mesure où elles permettent de définir les erreurs qu'il conviendra d'éviter à l'avenir.

Elaboration des émissions

L'élaboration d'une émission incombe à deux responsables qui doivent collaborer: l'auteur, généralement un homme d'école, un enseignant désigné par la commission, et le réalisateur, désigné par la TV. Disons schématiquement que l'auteur établit le plan général, le scénario, et rédige les textes. Au réalisateur incombe la mise en images et le choix de celles-ci. Mais alors qu'au théâtre par exemple le travail de l'auteur et celui du metteur en scène constituent deux étapes successives, en TV la mise au point du plan et des textes d'une part, le choix, le déroulement, le rythme des images d'autre part, se situent sur deux plans en quelque sorte parallèles et sont l'objet d'un ajustement réciproque constant. C'est au fur et à mesure que l'on progresse dans l'élaboration de l'émission qu'il faut adapter le texte au choix, à l'enchaînement, au rythme des images possibles et qu'il convient simultanément de choisir, d'enchaîner et de rythmer l'élément visuel en fonction du plan de l'émission. Une collaboration étroite et suivie entre auteur et réalisateur s'impose donc.

Or, cette collaboration est souvent délicate, l'auteur étant animé par un souci didactique et voulant aboutir à une leçon claire et ordonnée, le réalisateur obéissant à des considérations esthétiques et imaginant une sorte de poème visuel. Cette divergence, voire cette opposition des préoccupations et des intentions, sont générales, ainsi qu'en témoigne un récent article du «Monde» intitulé «L'essor de la radiotélévision scolaire et universitaire»: «*Un autre problème non moins délicat à résoudre est celui des relations entre pédagogues et techniciens. Le responsable d'une série confie la production de chacune des émissions à un professeur qui en écrit le texte et qui le réalise en collaboration avec un technicien. On assiste souvent à un véritable dialogue de sourds; les pédagogues ont tendance à considérer que les techniciens n'ont pas le niveau culturel suffisant et qu'ils se désintéressent d'un travail considéré comme mineur; quant aux techniciens, ils reprochent aux enseignants de leur apporter des textes inutilisables, sans tenir compte des impératifs de la caméra. Ce conflit, s'il n'est pas la règle — il y a eu des exemples de collaboration qui ont été des réussites — n'en est pas moins fréquent*».

Des difficultés de cet ordre ont surgi chez nous et n'ont pas toujours été surmontées comme il convenait. D'autre part, auteurs et réalisateurs doivent apprendre leur métier, en matière de télévision pour les premiers et de télévision scolaire pour les seconds. Nous avons donc intérêt à spécialiser progressivement les auteurs et les réalisateurs qui ont réussi au stade expérimental afin de ne pas perdre le bénéfice de l'expérience acquise.

Directives méthodologiques

Dès la première expérience, faite en automne 1964 avec les quatre premières émissions, la commission régionale a pu dégager les directives suivantes à l'intention des auteurs et des réalisateurs:

1. Eviter un rythme trop rapide, aussi bien dans le déroulement des images que dans l'élocution du commentateur.
2. Adapter le vocabulaire à la compréhension des élèves.
3. Soigner particulièrement l'illustration musicale, qui ne doit pas s'ajouter au commentaire.

4. Renoncer aux sous-titres apparaissant sur l'image.
5. Utiliser au maximum les procédés suivants: graphiques et croquis — si possible dynamiques —, dessin animé, surimpression schématique.
6. Dans la mesure où le sujet le permet, terminer l'émission par un résumé du contenu.
7. Eviter de trop longues interviews.

Il faut relever que ce point de vue est aussi celui du corps enseignant ainsi qu'en témoigne la lettre que des maîtres ont envoyée spontanément à la direction de la TV romande en juillet 1965:

« Les participants au 74e cours normal de la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire se sont penchés sur l'utilisation des moyens audio-visuels dans l'enseignement et plus particulièrement sur les émissions télévisuelles. Lors d'un débat, ils ont manifesté les désirs suivants:

- nécessité impérieuse de subordonner la réalisation technique des émissions aux exigences pédagogiques des auteurs et aux besoins du corps enseignant;
- présentation d'émissions pour lesquelles l'actualité servirait de motivation afin d'éliminer celles qu'un film pourrait remplacer;
- utilisation plus fréquente et plus approfondie du croquis animé;
- matière pas trop abondante et rythme modéré dans le déroulement de l'émission;
- conclusion de l'émission par un bref résumé.

A propos de ce résumé, qui devrait clore l'émission, il est intéressant de signaler ce qui s'est passé lors de l'émission sur «La mesure du temps». L'auteur l'exigeait, le réalisateur n'en voulait rien, car il jugeait trop plate cette conclusion; la commission de visionnement (une sous-commission de la commission générale) est venue à la rescousse et a imposé ce résumé. Celui-ci a été vivement apprécié, même par les critiques de presse, qui écrivaient:

«Il était excellent, en revanche, de reprendre pour terminer, l'un après l'autre, tous ces appareils à mesurer le temps. Une fois encore, je constate que pour les enfants on n'est jamais assez clair, assez simple, assez précis.» (La Suisse, 19 mai 1965).

« En conclusion de la leçon un résumé schématique a contribué à clarifier les idées: des dessins très simples ont repris les divers systèmes de mesure qui avaient été évoqués par des images d'époque et réelles. Didactiquement cette fin paraissait très efficace.»

(Tribune de Genève, 13 mai 1965).

Il arrive aussi que les vœux des pédagogues rencontrent des obstacles d'ordre technique ou financier. C'est le cas par exemple en ce qui concerne le dessin animé. Les rares spécialistes de cet art sont débordés, notamment par les commandes publicitaires et, d'autre part, pour des raisons évidentes, une séquence de dessin animé, même très brève, coûte extrêmement cher.

La part du maître

Supposons une émission achevée et prête à la diffusion. Sa réception peut être un succès ou un échec, selon que le maître l'aura judicieusement préparée et exploitée, ou aura négligé de le faire. Car la part du maître est ici, comme toujours, essentielle. Les émissions de radio scolaire ou de TV scolaire ne sont vraiment profitables pour les élèves que dans la mesure où elles sont préparées et exploitées en classe. Ce travail

incombe au maître, et personne ne peut l'accomplir à sa place. Cette responsabilité est réconfortante, car elle confirme que les auxiliaires audio-visuels ne sauraient remplacer l'éducateur. C'est une revue hebdomadaire française, consacrée aux moyens audio-visuels, qui imprimait naguère :

« On ne répétera jamais assez que les moyens audio-visuels ne sont et ne resteront que des « auxiliaires ». C'est à la condition formelle qu'ils soient considérés comme tels qu'on peut leur reconnaître une vertu éducative. Leur emploi doit être limité et ne constituer qu'un élément de la leçon. Il laisse ainsi la place nécessaire aux commentaires, aux discussions, aux travaux qu'il a pour objet d'introduire ou de susciter ; et d'autre part il conserve, ce qui est essentiel, son caractère d'exception et son intérêt. Il convient donc que chaque enseignant sache exactement ce qu'il peut attendre des moyens audio-visuels et ce qu'ils sont incapables de lui apporter, qu'il reste persuadé qu'aucun appareil — si perfectionné soit-il — ne pourra jamais se substituer à lui et que, loin d'être une solution de facilité, l'emploi de ces moyens à des fins didactiques requiert une préparation et un savoir-faire qui ne vont de pair qu'avec une authentique valeur professionnelle. »

Et j'emprunte à un petit ouvrage que je vous présenterai pour conclure ce rappel de la nécessité d'une participation active des téléspectateurs :

« L'UNESCO favorise dans les pays neufs les émissions éducatives sur des problèmes d'hygiène (comment dépister et soigner la malaria, la falsification des denrées alimentaires, des médicaments), de culture (comment planter des arbres, ensemercer les champs), d'urbanisme (écoulement rationnel des eaux, la circulation).

On s'aperçut rapidement que lorsqu'on s'était contenté de présenter l'émission purement et simplement, elle portait peu de fruits. Quand, au contraire, elle était organisée collectivement et suivie d'une discussion, elle était parfaitement assimilée et ensuite, appliquée efficacement. Il en va de même pour la TV scolaire. Le problème de la participation active du public est le problème essentiel de toute TV éducative. »

Les fiches critiques que nous recevons attestent — et nous nous en réjouissons — que de nombreux maîtres sont préoccupés par l'alternative: téléspectateurs passifs ou élèves actifs ? Le reproche est souvent adressé aux auxiliaires audio-visuels d'encourager à la passivité: le danger est réel. Une exploitation judicieuse permet certes d'y parer. Mais il est symptomatique de relever que bien des suggestions présentées dans les fiches critiques vont dans le sens d'une activité proposée aux élèves dans le cours de l'émission déjà :

« Mesure du temps » : l'émission aurait pu finir par une idée de « bricolage » pratique.

« Instruments de musique » : on aurait pu faire participer les élèves à un concours avec réponses immédiates.

« Dangers de la circulation » : on pouvait montrer quelques accidents au ralenti et demander aux enfants d'identifier le responsable, puis organiser un concours.

Même si, pour des raisons diverses, ces suggestions ne sont pas toujours réalisables, nous devons être reconnaissants aux maîtres qui ont le souci de faire observer et réfléchir, c'est-à-dire en fin de compte réagir, les élèves assis devant le petit écran.

C'est bien pourquoi nous ne devons pas viser à la

quantité des émissions diffusées, mais à leur qualité, qui doit rester notre souci primordial. Une émission hebdomadaire de radio scolaire et une de TV scolaire suffisent. Du point de vue de l'école, la nécessité d'émissions plus fréquentes ne s'impose nullement. Dans le cadre des programmes scolaires actuels, je n'imagine pas que les classes puissent faire une plus large place à la radio ou à la TV et, à supposer que cette extension soit possible, elle se ferait nécessairement au détriment de la préparation et de l'exploitation, dont l'importance et l'intérêt sont encore trop souvent méconnus. Je ne suis pas certain que les recommandations suivantes, adressées au corps enseignant d'un de nos cantons romands, aient été comprises de chacun et soient toujours appliquées :

Une classe ne peut et ne doit pas recevoir toutes les émissions : un **choix** s'impose. En principe, l'émission doit être précédée d'une brève préparation et suivie d'une exploitation judicieuse (travaux de recherches ou de rédaction, entretiens permettant au maître de s'assurer de la compréhension du sujet et de préciser certaines des notions présentées, dessin, exercices d'élocution, etc.). Ce qui importe, ce n'est pas le nombre des émissions reçues, mais la **qualité** de l'attention pendant la réception et du travail accompli à l'occasion de celle-ci.

A cet égard, une mission incombe aux responsables de la télévision: élaborer à l'intention du maître une documentation qui lui permettra d'organiser au mieux dans sa classe la préparation et l'exploitation de l'émission. C'est le but du dossier de documentation qui comprend généralement, outre quelques illustrations, les parties suivantes: contenu de l'émission, suggestions pour la préparation de l'émission, suggestions pour l'exploitation de l'émission, questionnaire, bibliographie (pour le maître et pour les élèves). Cette conception et cette présentation du dossier de documentation ont été généralement appréciées et approuvées par le corps enseignant.

Appréciation des émissions

En est-il de même des émissions? Je ne saurais le prétendre. Il arrive d'ailleurs que la commission se montre plus sévère que le corps enseignant lorsqu'il s'agit d'apprécier les émissions qu'elle a fait préparer. Toujours est-il qu'en ce qui concerne les jugements formulés par les maîtres au moyen des fiches critiques qu'ils sont invités à remplir et à adresser à la TV, la diversité des appréciations et la variété des réserves — les unes et les autres parfois contradictoires — font qu'il est souvent assez difficile de dégager une opinion générale. J'en veux pour preuve les opinions suivantes, exprimées à propos de l'émission «Le travailleur étranger parmi nous»:

«L'actualité convient le mieux à la TV scolaire» et « Cette émission n'est pas un sujet de TV scolaire ».

«Emission excellente, magnifique, parfaite» et «Manque total d'objectivité».

«Sujet délicat et bien traité» et «Sujet stupide et mal traité».

« Merci d'avoir choisi un sujet extra-scolaire » et «Aucun rapport avec les programmes ».

«Sujet profond, humain, fait utilement réfléchir» et «Sans intérêt pour les enfants».

Ce que je puis dire sans manquer à l'objectivité, c'est que plusieurs émissions ont été fort bien accueillies et que, dans l'ensemble des jugements, les éléments positifs l'emportent nettement sur les éléments négatifs.

Je souligne d'ailleurs à nouveau qu'il s'agit d'émissions expérimentales; la participation active des maîtres à cette expérience est donc indispensable, car la direction de la TV et la commission romande souhaitent offrir aux écoles un apport de qualité qui rende service et soit apprécié. Nous recommandons par conséquent instamment à tous ceux qui suivent les émissions de nous communiquer ensuite leur avis au moyen des fiches critiques.

Télévision et cinéma scolaire

Nous sommes reconnaissants aux maîtres qui prennent la peine de nous adresser ces fiches. Nous savons gré à plusieurs d'entre eux d'aborder à cette occasion d'intéressantes questions d'ordre général. Ainsi, plusieurs de nos correspondants ont posé le problème «Télévision et cinéma scolaire» en relevant certains avantages apparemment incontestables du cinéma sur le plan pédagogique: choix du moment où le sujet est présenté et dimensions de l'écran. Vaut-il la peine d'élaborer une émission coûteuse sur un sujet qui serait déjà excellemment traité dans un film disponible à la Centrale suisse du film scolaire? On ne saurait éluder cette question complexe et délicate des rapports du cinéma et de la TV scolaire, de leur concurrence ou de leur complémentarité; il faudra l'étudier de façon approfondie, en se souvenant que l'actualité est probablement le meilleur atout de la TV dans cette compétition.

C'est pourquoi nous souhaitons faire à l'actualité une part très large dans nos programmes. Relevons toutefois qu'une émission est vue simultanément par des milliers d'élèves, alors qu'un film passe de classe en classe. Il n'est pas certain que le maître qui reçoit dans sa classe une émission sur tel ou tel sujet aurait commandé, puis obtenu au moment souhaité un film traitant le même thème.

Radio scolaire et télévision scolaire

Un autre problème d'ordre général est celui des rapports entre la TV scolaire et la radio scolaire. D'aucuns ont considéré que l'avènement de la TV signifiait la fin de la radiodiffusion. Il n'en est rien. De nombreuses années de coexistence l'ont prouvé et l'on assiste justement dans le monde entier à une relance de la radio-phonie, éclipsée un temps par le développement de la TV.

Ces deux moyens de diffusion sont complémentaires et une répartition des tâches s'imposera selon les possibilités propres à l'un ou à l'autre. La radio restera irremplaçable pour plusieurs catégories d'émissions à large composante auditive, notamment les émissions littéraires, musicales et historiques, dans lesquelles un déroulement d'images, fixes ou animées, en cours d'écoute serait préjudiciable à l'attention ou à l'imagination requises par le sujet. Il est en effet de nombreuses émissions dans lesquelles c'est à l'imagination de fournir à l'esprit une illustration. La TV ne saurait réaliser celle-ci pour des raisons d'ordre technique ou financier lorsqu'il s'agit d'évoquer, par exemple, une journée à la cour du Roi-Soleil ou le tour du monde de Magellan. Et lorsque les ondes radiophoniques offrent aux enfants le conte d'Anderson «La petite sirène», c'est aux images qui se forment spontanément dans leur esprit qu'il faut laisser le soin d'illustrer le récit.

En revanche, la TV relayera avantageusement la ra-

dio pour la présentation des reportages d'actualité, des sujets géographiques, artistiques ou, surtout, des notions scientifiques. Dans ce dernier domaine, une TV scolaire judicieusement conçue apportera une inappréciable contribution au développement qui s'impose de l'initiation, puis de la formation scientifique dans nos écoles.

En conclusion, l'avenir de la radiodiffusion scolaire n'est nullement menacé; l'existence d'un moyen parallèle et complémentaire de diffusion obligera au contraire la radio scolaire à se situer et à se définir mieux, à approfondir et à préciser ses virtualités et, par conséquent, à améliorer encore la qualité et l'efficacité de son apport.

Diffusion d'émissions étrangères

Pourquoi ne pas diffuser également, au prix d'une traduction ou d'une adaptation éventuelles, des émissions étrangères? Cette question vient immédiatement à l'esprit lorsque l'on songe à l'énorme production de nombreux pays dans le domaine de la TV scolaire. La commission romande a donc visionné un certain nombre de ces émissions, ainsi que des réalisations de la Suisse alémanique et de la Suisse italienne. Il a fallu se rendre à l'évidence: pour des raisons diverses, généralement d'ordre technique ou d'ordre pédagogique, la plupart de ces productions ne pouvaient être retenues à l'intention de nos élèves romands. Il ne faut donc pas compter sur les autres pour alimenter largement nos programmes. Les trois adaptations figurant dans la liste des 22 premières émissions expérimentales correspondent, semble-t-il, à la proportion de productions étrangères ou confédérées qu'il sera possible d'incorporer à nos programmes. L'intérêt de cet apport, même restreint, n'est pas négligeable. C'est pourquoi la commission romande continue à visionner de telles émissions, avec le désir de les utiliser chaque fois qu'il sera à la fois possible et souhaitable de les diffuser.

Appareils récepteurs

Ces premiers trains d'émissions expérimentales ont été suivis par un effectif d'écoliers variant, selon les indications dont nous disposons, entre 5000 et 8000 grâce à des appareils mis temporairement à disposition par Pro Radio-Télévision, les communes ou les départements de l'instruction publique, ou encore grâce à l'utilisation des ressources locales: appareil du maître ou d'un établissement public, par exemple.

Le problème de l'équipement définitif des écoles est en revanche plus délicat. En effet, les communes et les cantons n'ont aucune raison d'équiper leurs écoles en récepteurs de TV tant que la TV scolaire n'émet pas des programmes réguliers. De son côté, la Télévision suisse n'a aucun intérêt à poursuivre ses efforts dans le domaine des émissions scolaires si aucune classe n'est en mesure de les regarder!

La Société suisse de radiodiffusion et télévision a décidé d'apporter un début de solution en attribuant une centaine de postes récepteurs à des écoles répondant à diverses conditions. Mais, si appréciable que soit ce geste, il n'est qu'un encouragement aux autorités responsables de la dotation des écoles en matériel scolaire. Dans les années à venir, les départements et les communes devront étudier et appliquer un plan progressif d'équipement. L'adoption de telles mesures sera d'ailleurs favorisée par le passage du stade expérimental au service régulier.

Vers un service régulier

Dès cet automne, deux instituteurs romands sont détachés à la Télévision pour être formés durant deux ans en qualité de réalisateurs et devenir ensuite les collaborateurs d'un service régulier de TV scolaire. Il faut rendre hommage à ce propos à la direction de la Télévision romande qui a pris cette décision et qui, dès le début, a manifesté son constant souci d'associer l'école à ce secteur nouveau de son activité.

Dans l'immédiat, l'objectif assigné aux premières émissions expérimentales a été atteint: susciter un intérêt dans l'opinion et dans les milieux scolaires, faire apprécier les possibilités actuelles d'une TV scolaire et suggérer, sinon démontrer, l'enrichissement que l'enseignement peut en attendre.

Dans un avenir prochain, un service régulier, assuré par des pédagogues qui auront fait leur apprentissage de réalisateurs de TV, offrira chaque semaine, parallèlement à l'émission de radio scolaire, une émission de télé-scolaire sur des sujets fort divers, allant de l'instruction civique à l'initiation musicale, de l'histoire de l'art à l'actualité technique, des sciences naturelles aux préoccupations économiques et sociales.

«Loin de nous l'idée que le maître aurait attendu la TV pour aborder et traiter de tels sujets; mais le petit écran apporte une dimension nouvelle à leur présentation et, ce qui est tout aussi important, à leur discussion. Car, nous ne cesserons d'y insister, les émissions ne sont vraiment profitables pour les élèves que dans la mesure où elles sont préparées et surtout exploitées en classe. Cette exploitation peut prendre des formes diverses, mais elle nous paraît devoir comporter en tout cas un **entretien animé et guidé par le maître**. Au cours de cet échange de vues, certaines objections relatives à la conception de l'émission ou à la mise en image du sujet pourront fournir d'utiles éléments de réflexion qui contribueront à la formation d'un **télespectateur avisé**, c'est-à-dire maître, et non esclave, de ce que la

TV lui apportera demain — lui apporte aujourd'hui déjà — à son foyer.»¹

Cette dernière considération débouche sur le problème général de la télévision. Je ne l'ai pas abordé, car ce n'était pas mon sujet. Je me suis borné à décrire et à commenter la genèse et l'évolution de la télévision scolaire en Suisse romande. A ceux d'entre vous que le problème général de la télévision intéresse ou préoccupe, je voudrais recommander très vivement un petit ouvrage clair et substantiel, direct et nuancé, qui apporte beaucoup en quelque 125 pages. Il est intitulé «La Télévision, progrès ou décadence?», a pour auteur André Diligent et a paru chez Hachette dans la collection de «La Nouvelle Encyclopédie» (4 fr. 15). Il apporte à foison des informations et d'heureuses définitions, des anecdotes et des faits à méditer, des thèmes de réflexion. Et ma conclusion sera celle de cet excellent ouvrage, qui ajoute à ses divers mérites celui de conclure par un appel à la vertu et à l'efficacité de l'éducation:

Tout bien pesé, vous restez donc un adversaire décidé de la TV? Vous en avez parfaitement le droit. Il fut un temps où M. Thiers était contre les chemins de fer, l'Inquisition contre le système de Copernic, Mme de Sévigné contre le café, les canuts de Lyon contre les métiers Jacquart. Il ne vous reste plus qu'à vous réfugier dans une île déserte, si vous la trouvez, et à y inviter vos amis.

A ceux qui restent, il est bon maintenant de redire avec Wells: «La civilisation est une course entre l'éducation et la catastrophe». Ce sera vrai, plus que jamais, à l'âge de la télévision.

René Jotterand,

président de la commission romande de la télévision scolaire.

¹ Texte emprunté aux dossiers de documentation de 1966.

La photo à l'école

Activité dirigée dans une classe de développement (8 à 13 ans)

Notre classe possède un appareil de photos, simple, mais qui va très bien.

Quand la ménagerie était à Bellerive, un jour de beau temps, nous sommes partis avec l'appareil et un grand, vieux pied de bois. Chacun à son tour prépare le pied, y fixe l'appareil, vise et pèse sur le déclic. En voilà une de faite! N'oublions pas d'enrouler le film jusqu'au numéro suivant.

Quand la bobine est finie, la maîtresse la sort et la porte chez un photographe qui nous retourne les négatifs développés.

Nous descendons par groupes de 3 ou 4 dans le laboratoire que nous avons installé à la cave. Il fait nuit. Seule une petite lumière jaune nous éclaire. Nous glissons le négatif sur la fenêtre de verre de l'agrandisseur, gros appareil coûteux appartenant à la maîtresse. Nous baissions la poignée, mettons au point, éteignons. Nous

posons une feuille de papier sensible sur le cadreur-margeur. A l'aide du filtre rouge, nous contrôlons tout. Puis nous exposons notre photo en chronométrant le temps indiqué à l'avance par la maîtresse.

C'est dans le révélateur que sort la photo, si possible lentement. Quand elle a la bonne teinte, elle passe dans l'eau, puis dans le fixatif. Au bout de 10 minutes, elle supportera la lumière du jour.

Alors, nous montons les photos en classe, les mettons sous le robinet qui coule doucement. Une heure après, l'un de nous les étend sur des planches. Elles séchent.

Ensuite, nous les arrangeons sous la presse où elles restent quelques jours. Nous les trions, les coupons avec la rogneuse.

Quelle joie d'emporter chez nous, qui une girafe, qui un singe, souvenir de notre visite!

Maintenant que nous sommes habitués, nous travaillons seuls. De temps en temps, la maîtresse contrôle et nous donne un conseil.

Classe sp. Stade, Lausanne.

La réforme du système scolaire suisse

C'est parce que l'erreur se répète sans répit dans les faits que l'on doit inlassablement répéter la vérité en paroles.
Goethe

Au risque de lasser les habitués de l'« Educateur », revenons une fois de plus sur la nécessité urgente d'une coopération intercantonale en matière d'éducation. C'est avec un plaisir particulier que nous laissons cette fois la plume à un jeune, et quel jeune : le président central de l'Union des étudiants suisses. Son opinion est significative d'un certain agacement des élites montantes face à la prudence officielle dans ce domaine. Comme expert aux examens de recrues, nous avons maintes fois abordé ce problème et avons toujours été surpris de l'unanimité des jeunes en faveur d'une harmonisation scolaire intercantonale. Devrons-nous attendre qu'ils nous aient boutés hors des responsabilités pour qu'il se fasse quelque chose ?

Trop souvent on a présenté la démocratisation des études uniquement sous l'aspect de l'aide financière aux étudiants, liée à une meilleure information des élèves et des parents dès l'école primaire. Les obstacles à une représentation plus équitable des couches de la population dans la gent universitaire sont aussi d'ordre psychologique, cela est maintenant reconnu. Un aspect sur lequel on a peu insisté jusqu'ici, c'est le fait que la démocratisation des études dépend directement de l'infrastructure scolaire. C'est ce que cet article voudrait contribuer à montrer.

Où la diversité va trop loin

Penchons-nous un instant sur les systèmes scolaires cantonaux aux niveaux primaire et secondaire.

Nous constatons que l'entrée dans la scolarité a lieu, selon les cantons, entre 6 et 7 ans un quart. La scolarité obligatoire compte sept ans dans 5 cantons, huit dans 13 autres alors que 3 cantons exigent neuf ans, et que dans plusieurs cantons, il existe une dixième année facultative. Dans un canton que nous ne nommerons pas, les garçons font neuf ans d'école obligatoire, et les filles seulement huit ! La diversité est encore plus grande au niveau secondaire. Le passage dans une école secondaire avec latin a lieu, selon les cantons, entre la cinquième et la dixième année scolaire ! Malgré cela, on passe la maturité dans tous les cantons après une période qui va de douze à treize ans et demi. Quand on sait que les exigences pour la maturité sont réglées sur le plan fédéral, on imagine aisément les différents niveaux de préparation des candidats et partant — au cas où ils réussissent leurs examens — les différences dans leur qualification lors de l'entrée à l'université. Il serait trop long d'expliquer ici le système compliqué des écoles secondaires inférieures, moyennes et supérieures. La désignation et le découpage changent la plupart du temps d'un canton à l'autre. De plus, les programmes d'étude sont conçus de manière si autonome par les cantons que souvent, des entreprises se voient obligées d'organiser des cours privés pour leurs apprentis, afin de les amener au même niveau de formation. Il est d'autre part bien connu que lorsqu'une famille change de domicile et de canton — même à l'intérieur de la même région linguistique — ses enfants ont beaucoup de peine à s'adapter au nouveau système et, dans la règle, perdent une année. A cela s'ajoute que dans 16 cantons, l'année scolaire commence au printemps, alors qu'elle débute en automne dans les autres. En 1967 (quand tous les élèves d'Allemagne

commenceront en automne), ces 16 cantons seront, avec le Liechtenstein et le Japon, les seuls au monde à avoir le début de l'année scolaire au printemps !

Il y a vraiment lieu de se demander si nos autorités accordent à ces problèmes l'importance qu'ils méritent. On sait que le pays manque de cadres et de main-d'œuvre qualifiée, et pourtant on ne se soucie pas beaucoup de créer un système scolaire coordonné sur le plan suisse. Un certain pourcentage de forces vives de la nation est gaspillé ainsi déjà au niveau de la scolarité obligatoire.

Il ne s'agit pas ici de mettre en cause l'autonomie cantonale en matière d'instruction publique. Les systèmes valent ce que valent les hommes. Ce qui compte, c'est qu'à tous les niveaux, l'on comprenne la nécessité urgente de **coordonner**. La coordination interuniversitaire, si elle peut se faire de manière indépendante jusqu'à un certain point, n'aura son sens véritable qu'à l'instant où les systèmes scolaires primaire et secondaire seront eux-mêmes coordonnés, où par conséquent ceux qui entrent à l'université auront le même niveau de formation. C'est tellement évident qu'on s'étonne de voir encore des gens refuser de l'admettre. Les cantons se doivent d'entreprendre un effort commun pour améliorer l'enseignement. C'est une exigence fondamentale dans un pays où règne un même type d'économie et qui garantit la libre circulation à ses citoyens.

Répondre à cette exigence est une épreuve pour le fédéralisme helvétique. Dégénérera-t-il en particularisme étroit ou permettra-t-il, dans un élan réformateur efficace, d'éviter à la Suisse de prendre un retard définitif sur ses voisins ? That is the question..

Le recrutement des réserves de matière grise

Les efforts que l'on peut entreprendre dans ce domaine sont considérables, comme nous allons le montrer exemple à l'appui.

La réforme scolaire actuellement en cours dans la province allemande de la **Hesse** — dans le cadre du grand plan de développement de la Hesse — mériterait une étude approfondie.

Le présent article ne peut donner que quelques indications partielles sur ce plan exemplaire.

Comprenant que l'enseignement se trouve en relation étroite avec les données économiques, sociologiques et politiques, les autorités de la Hesse ont décidé de lancer une réforme de tout leur système scolaire afin de l'adapter au monde moderne. Ce faisant, elles ont mis un accent particulier sur la réforme de l'école à la cam-

pagne. Le but final, qui devrait être atteint dans les années 1970 déjà, est de donner aux enfants de la campagne les mêmes possibilités d'étudier qu'à ceux de la ville. Pour atteindre ce but, on ne fait pas venir les campagnards à la ville, mais l'école va à eux. Le premier résultat de cette réforme est de supprimer définitivement les classes à plusieurs degrés. Les centres scolaires qu'on érige dans chaque district sont appelés « Mittelpunktschulen ». On y trouve tous les degrés de l'école primaire, l'école secondaire et des classes de développement. A titre d'exemple, prenons les centres scolaires du district d'Erbach, au sud de Francfort. Pour les 93 communes du district, comptant environ 67 000 habitants on a créé 6 communautés scolaires, comprenant pour ainsi dire toutes les communes. Chacune de ces communautés crée son centre scolaire avec tout l'équipement nécessaire. Les classes sont au nombre de 4 à 12 selon les centres dans les degrés 1 à 4, de 12 à 17 dans les degrés 5 à 9 et de 4 à 6 à l'école secondaire. Une telle concentration permet un échange plus enrichissant, pour le corps professoral et pour les élèves, que l'ancien système de l'école par commune, si petite soit-elle. Le nombre plus élevé des classes dans les degrés 5 à 9 vient du fait que les 5e et 6e années sont des classes d'orientation. Cela indique, soit dit en passant, qu'on ne s'est pas contenté en Hesse de construire des écoles selon un nouveau système, mais qu'on a aussi procédé à une réforme approfondie de l'enseignement.

Le système des centres scolaires n'est pas appliqué de manière uniformisée. Les communes, qui se constituent volontairement en communautés scolaires, les parents et les enseignants décident de cas en cas quelle est la meilleure manière de concentrer les classes. Dans certaines régions, en particulier lorsque les voies de communications sont mauvaises, les degrés 1 à 4 restent dans les villages. On s'efforce alors de regrouper les degrés 5 à 9 dans les centres scolaires. Les avantages de cette organisation sont multiples : la différenciation pédagogique de l'enseignement et l'engagement des maîtres conformément à leur spécialité d'enseignement deviennent possibles. Les salles spécialisées (sciences naturelles, travaux à l'aiguille, école ménagère, gymnastique, etc.) sont utilisées de manière rationnelle. Le « brain drain » vers les villes est enrayé et malgré cela, on arrive à donner aux agriculteurs les connaissances techniques nécessaires aujourd'hui dans leur métier.

Lorsque les communautés scolaires sont assez grandes, on ajoute au centre scolaire un gymnase. Celui-là s'appelle alors « Gesamtschule ». Ajoutons qu'avant d'entreprendre toutes ces constructions, la Hesse a introduit partout une scolarité obligatoire uniforme de neuf ans. Il est prévu d'introduire graduellement une 10e année obligatoire dans les années 1970.

Dans le cadre du grand plan de développement de la Hesse, il a été décidé de construire environ 200 centres scolaires jusqu'en 1974 sur les 400 qui sont nécessaires pour parachever la réforme scolaire. Cent sont déjà construits. Il sera sans doute possible de construire la dernière centaine encore pendant les années 1970. Les dépenses totales sont estimées à 1,25 milliard de DM. De 1965 à 1974 seront investis 658 millions dont l'Etat de Hesse prend 66 % à sa charge. Les communes pauvres sont subventionnées jusqu'à 80 % pour leurs dépenses scolaires ! En d'autres termes, il sera construit pendant cette période 4400 salles de classe et 200 salles de gymnastique en Hesse, province qui compte environ 5 millions d'habitants.

Un défi à la Suisse

Cette présentation sommaire du développement de l'infrastructure scolaire en Hesse prouve une chose, c'est que si l'on consent l'effort nécessaire, si par une très large information, on convainc tous les intéressés des avantages du nouveau système, et qu'on voit les choses en grand, il est possible de donner le meilleur enseignement avec les méthodes les plus modernes à tous les enfants selon leurs capacités. En Suisse, malgré des efforts méritoires, nous sommes loin du compte. Non seulement, comme nous l'avons montré, la trop grande diversité entrave le cours normal des études, mais encore notre infrastructure scolaire est insuffisante. Nous prétendons qu'un plan de développement semblable à celui de la Hesse est applicable à la Suisse. Mais il y faut une volonté commune de la population, des cantons et de la Confédération. La population doit consentir les dépenses nécessaires et accepter une augmentation des impôts. Les cantons doivent se mettre ensemble et planifier en commun. Ils devront envisager, par exemple, que certaines communautés scolaires soient intercantionales, en particulier à proximité des frontières linguistiques. Il faudra envisager dans la réforme constitutionnelle l'introduction d'un article permettant à la Confédération de verser des subventions aux cantons concernant leurs dépenses pour l'enseignement à tous les niveaux. Tous enfin devront admettre que dès leur plus jeune âge les enfants aillent à l'école dans une autre commune que celle où ils sont domiciliés. Dans de nombreux pays, aux Etats-Unis et en Hesse en particulier, des bus vont chercher les enfants le matin à leur domicile et les ramènent à la fin des classes dans leur famille. Et il est certain que le problème des distances est moindre dans un pays miniature comme la Suisse.

Moderniser, développer et réformer son système scolaire, tel est le défi qui est lancé à la Suisse. Si elle veut garder son rang dans la compétition internationale, elle se doit de le relever !

Théodore Buss, président de l'UNES

Repris de « Spécial Entraide », journal édité par l'Union des étudiants lausannois, du 23 novembre 1966.

L'HIVER

*L'hiver a posé son linceul blanc
Sur le village endormi
Maintenant tout est blanc
Et cela fait plus joli !*

*Les oiseaux ne chantent plus,
Car pour eux c'est la famine
Leur corps tremble sous les plumes
Ils sont mécontents et font triste mine.*

*Tout le monde marche rapidement
Sur ce tapis moelleux.
Il se fait des craquements
Sur la neige qui fait cligner des yeux.*

*Nous pensons à nos grand-mères
Bien au chaud sous leur châle.
Cette saison leur est amère
avec ses froidures hivernales.*

T. Guggisberg (11 ans)

Composition-création

Quel jour était-ce au calendrier ? J'ai le tort de ne pas tout dater, d'oublier cela. Un après-midi d'octobre, juste avant les vendanges, quand l'automne s'installe, dans la douceur anachronique du printemps, le long de la Côte, à proximité du Léman invisible à cause d'un ressaut du terrain.

Dans le préau il y a un puissant vieux tilleul et deux plus jeunes avec un marronnier. Une route le borde, souvent déserte et en face, du côté du Jura une petite maison communale pourvue d'un perron de quelques gradins.

La leçon de composition aurait dû se dérouler hier, jeudi, je m'en souviens, il avait fallu mettre au point tant de choses que le temps s'était amenuisé. Aujourd'hui, une heure.

Début de la classe.

— Mes amis, nous sortons.

Les enfants (ils ont de dix à quatorze ans) ont une réaction tumultueuse d'approbation. Ils s'imaginent que nous allons faire du sport.

— Oui, mais vous ne devrez ni courir, ni crier. Préparez une feuille de papier et un crayon ; toi, Michel, sors les portefeuilles de l'armoire.

— Chic, du dessin !

— Pas tout à fait, mais il vous faut quand même un crayon, du papier et le portefeuille.

Que se passait-il dehors ?

Tranquillement, nous sommes allés nous asseoir sur les marches du perron.

Que se passe-t-il ?

— Rien !...

Ce **rien** est apparu ensuite comme étant le **calme** de la première phrase, sans verbe.

Dans l'alternance d'une conversation discrète et d'un silence attentif, les sens s'accordent à la réception et les idées ne se rebutent plus à la transmission. Dans la buée qui limite à l'extrême notre champ visuel et qui est bleutée parce qu'au-dessus le ciel est sans nuages, le son aigu de la machine du menuisier voisin nous parvient comparable à l'effort d'un perçoir en un bois tendre.

— Est-ce tout ?

Des phénomènes plus ténus nous sont à présent accessibles, ainsi que leur cause : la chute d'une feuille, le mouvement de l'air, la fuite du temps, des rapprochements (feuille-papillon). Chacun note ou fait part de ce qu'il observe ou ressent.

Nous nous accordons à trouver, selon la loi de la plus grande simplicité, les mots et une syntaxe convenables. Plusieurs s'attachent à une variante. D'après nature, nous faisons un libre choix parmi les notations et leurs ordonnances possibles.

Il est environ deux heures, nous rentrons. Chacun, ou presque, s'applique à polir son texte consultant le maître ou le dictionnaire. Voici une des versions obtenues, après une demi-heure de mise au net.

Je voulais rendre les enfants attentifs à un spectacle **non spectaculaire** et d'eux-mêmes, ils n'ont fait aucune mention des couleurs traditionnelles de l'automne et nous avons évité les clichés. Mon rôle fut de créer un état de réceptivité, d'abord, de guider ensuite l'élaboration de l'écrit.

L'automne est là

Calme début d'après-midi. Le brouillard va se dissiper.

La raboteuse visse un son aigu dans la brume silencieuse par la fenêtre ouverte de l'atelier.

Une feuille hésitante se détache, elle ne résiste plus à son âge ni à son poids. Elle abandonne son rameau très subitement mais avec délicatesse. Elle papillonne sans hâte jusqu'au sol où elle se pose avec un léger bruit sec.

Parfois un souffle de brise agite l'arbre clairsemé et décime les survivantes.

Voici une feuille qui s'en va de l'arbre et ne tombe pas, c'est un papillon.

Deux moineaux se poursuivent en flèche.

Une heure passe, la brume voile à peine le ciel bleu.

S. Filippini.

Comment faites-vous...

Rappelons la question posée la semaine dernière : *Comment faites-vous lorsque la halle de gymnastique est par trop souvent utilisée par des sociétés locales, des représentations théâtrales, des expositions de tous genres, des militaires... et des réunions religieuses ?*

Voici donc quelques tuyaux, tels qu'on me les a soufflés à l'oreille :

1. Supprimer la leçon... et faire de l'orthographe (le trimestre est si court, les examens si proches). Habités, les gosses courberont un peu plus l'échine et n'en pondront pas moins leur ration d'hérésies.
2. La faire quand même, dehors. S'il fait beau, pas de problèmes. Et s'il se trouve quelques mamans parmi les badauds qui rigolent, et si la leçon est comme d'habitude bien ordonnée, vivante et va-

riée, qu'elles aillent conter à l'épicière du coin le plaisir lu dans les yeux de leur gosse. Publics relations...

S'il fait mauvais (cas de cyclone réservé), la faire aussi, courte, bondissante, énergique. Et si, glacées d'effroi, les mamans gémissent aux fenêtres, qu'elles alarment la Commission scolaire du danger qu'il y a à prêter la salle aux militaires pour mettre les gosses à la pluie.

3. Protester, en rappelant qu'une entorse faite au programme est une entorse faite au programme, et que puisque programme il y a, il faut qu'il y ait programme. Si la lettre est écrite par les gosses, cela fera l'économie d'un titre de composition, denrée toujours rare à trouver.

A qui le tour ?

Examen d'admission en classe supérieure vaudoise —1965

(élèves ayant achevé leur 5e année primaire)

GRAMMAIRE*Lisez attentivement, plusieurs fois, le petit texte ci-dessous et répondez aux questions 1 à 12.**Ecrivez ensuite les formes verbales 13 à 20.**Numérotez vos réponses et les formes verbales comme dans la présente feuille.***GRAND - MÈRE**

1. Grand-mère était très bonne. Elle aimait tout particulièrement ses deux petits-fils, Fan et Patou.
2. Un jour de l'hiver dernier, elle les avait pris sur ses genoux et ils avaient causé, de cœur à
3. cœur. Elle leur avait conté son enfance triste, sans caresse et sans joie, car elle avait perdu ses
4. parents avant d'avoir trois ans.
5. Pauvre grand-mère ! Elle si douce et si tendre ! Ses yeux se mouillaient tandis qu'elle parlait
6. ainsi..

*D'après Maurice Genevoix.***QUESTIONS**

1. A quelle espèce de mots appartient le mot **très** ? (ligne 1)
2. A quelle espèce de mots appartient le mot **ses** ? (ligne 1)
3. A quelle espèce de mots appartient le mot **les** ? (ligne 2)
4. A quelle espèce de mots appartient le mot **sans** ? (ligne 3)
5. A quelle espèce de mots appartient le mot **ainsi** ? (ligne 6)
6. Indiquez un attribut du sujet dans le 1er alinéa.
7. Indiquez un complément de lieu dans le 1er alinéa.
8. Quelle sorte de complément forment les mots **de cœur à cœur** ? (lignes 2 et 3)
9. Indiquez les deux complément de temps contenus dans le 1er alinéa.
10. Quel est le complément d'objet direct du verbe **avait pris** ? (ligne 3)
11. Quel est le rôle du mot **leur** par rapport au verbe **avait conté** ? (ligne 2)
12. Pourquoi le participe passé **causé** reste-t-il invariable ? (ligne 2)

Formes verbales

13. Verbe **dire** 2e personne du pluriel du présent de l'indicatif.
14. Verbe **cueillir** 3e personne du pluriel du futur antérieur (au féminin).
15. Verbe **écrire** 1re personne du singulier du passé simple.
16. Verbe **savoir** 1re personne du pluriel du conditionnel présent.
17. Verbe **être** 2e personne du singulier de l'impératif.
18. Verbe **avoir** 3e personne du pluriel du présent du subjonctif (au masculin).

Copiez les phrases ci-dessous en mettant les verbes entre parenthèses à la forme qui convient et soulignez ces verbes:

19. Si je ne leur (**aider**, plus-que-parfait, forme négative), mes deux camarades (**pouvoir**, conditionnel passé, forme négative) résoudre ce problème difficile.
20. Les soldats de la patrouille n'(**apercevoir**, passé simple) l'ennemi que lorsqu'ils (**parvenir**, passé antérieur) à l'orée du bois.

APPRÉCIATION: Un demi-point pour chaque réponse juste. Note maximum : 10. Lorsque la réponse comporte deux éléments distincts (exemple : questions 9 et 19), chacun de ces éléments compte pour un quart de point.

Jacques Chessex

Le Jeûne de Huit Nuits

Editions Payot, Lausanne

Heurté au premier abord par l'hermétisme et la démarche un brin incohérente de certains poèmes, nous avons rouvert plusieurs fois la plaquette du poète vaudois, et nos yeux peu à peu se sont accoutumés à ces visions étranges, truculentes et pudiques à la fois, inquiètes, puis tout à coup doucement apaisantes.

Donnons pour simple témoignage de notre admiration cette scène d'auberge où s'entrelacent en un extraordinaire ballet verbal le sourd désir charnel éveillé par la serveuse et la pitié pour l'animal traqué qu'évoque la tête de chamois accrochée au mur.

*Déjà la serveuse a troqué son visage
Contre la tête de chamois aux yeux de verre
Mufle noir humant le kirsch
Elle jette son plateau d'aluminium entre les rocs*

*Les chasseurs rouges à pipes recourbées
L'ont prise dans la caverne
Les fins sabots sont empoignés, la jambe frémit
La main rugueuse frappe sur la table
Du vin, du kirsch, de la fumée!*

*Thérèse rit
Les cris la cernent
Le miroir la multiplie dans l'air chaud
Quand elle se penche, le névé luit
Le poil narquois brille à l'aisselle
Qui t'aura, Thérèse bouclée
Qui mordra dans l'intouchable toison?*

*L'horloge vieille enchante les têtes
Le museau dru sous les cornes
Retrouve le gazon des pâturages
L'air des aigles, le torrent
L'heure cristalline sonne dans le sapin*

*Verse à boire, Thérèse
Verse à boire
La forêt s'épaissit loin dans l'ombre
Ici tu te penches, tu cours
La lumière brûle nos cœurs*

*Plus tard l'ivrogne qui rote en rêve
Voit le chamois sauter de roche en roche
L'air est bleu
La chèvre vole
Ses cheveux moussent au-dessus de la cascade*

*(— Mais s'exhorte le pasteur en voyage
Je tiens de mon héritage
Qu'un ivrogne est un cochon qu'il faut enfermer
Et j'ignore pourquoi je lui donne de légers songes :
Qu'il crève donc ou mendie, c'est son sort édifiant
Quant à la fille, que l'on rôtisse
Cette bête rose. Elle suera, elle fondra
Seigneur, comme une poupée de Carnaval
Je cueillerai des gentianes pour la Table)*

INSTITUTEURS(-TRICES) PROFESSEURS DEMANDÉS

MONTREAL  CANADA

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTREAL s'intéresse au recrutement d'instituteurs, institutrices et professeurs pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1967.

Les candidats, qui auront à enseigner le français à des élèves de langue anglaise, doivent remplir les conditions suivantes:

- 1) Posséder une connaissance pratique de l'anglais
- 2) Être âgé de 25 à 40 ans
- 3) Avoir une formation pédagogique
- 4) Avoir au moins 3 ans d'expérience dans l'enseignement

Des traitements annuels des diplômés de l'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de \$4900 et le maximum de \$10,000.

Des délégués du "Protestant School Board" de Montréal se rendront en Europe en février/mars 1967 pour interviewer les candidats.

Ceux et celles qui désireraient de plus amples renseignements au sujet des traitements et des conditions d'engagement afin de soumettre leur candidature sont priés d'écrire immédiatement:

PAR AVION au:

Surintendant du Service du Personnel,
Protestant School Board
of Greater Montreal,
6000 avenue Fielding,
Montréal 29, Québec, CANADA.



ARITHMÉTIQUE

Elèves ayant parcouru le programme de 5^e année

1^{re} partie : numération et technique du calcul (1 point par numéro)

- No
1. $300\,000$
—
224\,836
 2. $203,07$
 \times 407
—
 3. $54,6 : 0,075 = \dots\dots$
 4. $32\text{ hm } 6\text{ dam} = \dots\dots\text{ km}$
 5. Les $0,32$ de 1250 litres = litres
 6. $\frac{1}{5}$ de décimètre = dm
 7. $\frac{1}{4}$ de décalitre = hl
 8. Copiez les fractions suivantes en les classant de la plus grande à la plus petite : $\frac{1}{7}$; $\frac{1}{12}$; $\frac{1}{5}$; $\frac{1}{4}$
 9. $4320\text{ mn} = \dots\dots\text{ h}$
 10. $\frac{1}{5}\text{ hm}^2 - 1999\text{ m}^2 = \dots\dots\text{ m}^2$

2^e partie : raisonnement

1. Jean a compté 64 pas pour faire le tour de son jardin rectangulaire dont la largeur est de 7,80 m. Les pas de Jean mesurent 65 cm. Calculez :
a) le contour du jardin ;
b) sa longueur ;
c) sa valeur à 10 f le m². (3 pts)
2. Un paysan livre 500 kg de pommes de terre à 35 c le kilo à un épicier qui s'acquitte de la manière suivante : il lui livre 20 litres d'huile à 2,80 f le litre, 100 kg de sucre et lui remet encore 1 pièce de 5 f et 2 pièces de f. Calculez :
a) le prix total des pommes de terre ;
b) combien valent ensemble l'huile et le sucre ;
c) le prix du kilo de sucre. (3 pts)
3. Deux avions partent en même temps d'un même aéroport pour un raid de 9504 km. La vitesse de croisière du premier avion est de 220 m par seconde ; celle du deuxième de 14,4 km par minute. Calculez :
a) la vitesse horaire de chaque avion ;
b) le temps que mettra chaque avion pour atteindre le but ;
c) à quelle distance du but sera l'avion le plus lent quand l'autre arrivera au but. (4 pts)

Elèves ayant parcouru le programme de 6^e année

1^{re} partie : numération et technique du calcul (1 point par numéro)

- No
1. $7,08 \times 0,025 = \dots\dots$
 2. Calculez à 0,01 près $1 : 0,0075 = \dots\dots$
 3. Par quel nombre faut-il diviser 221564 pour trouver 574 au quotient
 4. Divisez la somme des deux nombres ci-dessous par leur différence :
3,068 et 1,068
 5. $0,8\text{ t} - 6\frac{1}{2}\text{ q} = \dots\dots\text{ kg}$
 6. $\frac{4}{5}\text{ hl} - 800\text{ dl} = \dots\dots\text{ litres}$
 - 7.-8. Un rectangle et un carré ont les dimensions suivantes :
Rectangle : longueur 70 m
largeur 30 m
carré : côté 50 m
Calculez :
a) la différence des périmètres.
b) la différence des surfaces.
Rectangle : longueur 80 m
largeur 40 m
carré : côté 60 m
 9. $2,03\text{ m}^3 = \dots\dots\text{ litres}$
 10. Classez les fraction suivantes de la plus grande à la plus petite : $\frac{2}{5}$; $\frac{2}{3}$; $\frac{2}{7}$; $\frac{2}{4}$

2^e partie : raisonnement

1. Un marchand a acheté un fût de 2250 litres de vin qu'il paie 300 f l'hectolitre. Il met en bouteilles de 0,75 litre qu'il vend au prix de 3,50 f la bouteille, verre compris. Les frais de mise en bouteilles se sont montés à 700 f. Calculez :
a) le prix d'achat du vin ;
b) le nombre de bouteilles vendues ;
c) le prix de revient des bouteilles de vin ;
d) le prix de vente du total des bouteilles ;
e) le bénéfice réalisé par le marchand. (3 pts)
2. Un ouvrier gagne 35 f par jour de travail. Ses dépenses pour son logement, sa nourriture et ses frais divers se montent en moyenne à 20 f par jour. Du 1^{er} mars au 15 avril, il n'a travaillé que 26 jours. Calculez :
a) le gain total du 1^{er} mars au 15 avril ;
b) les dépenses moyennes totales durant la même période ;
c) combien il a économisé ou combien il lui manque ;
d) combien de jours il aurait dû travailler durant la même période pour réaliser une économie de 200 f. (3 pts)
3. Dans un cinéma, la moitié des places sont à 3 fr. et l'autre moitié à 4 f. Lors d'une représentation, 13 places à 4 f ont été offertes aux journalistes ; d'autre part, 17 places à 4 f et 22 places à 3 f sont restées vides. Le recette fut de 1564 fr. Calculez :
a) quelle serait la recette totale si toutes les places étaient louées ;
b) le nombre de places que compte le cinéma. (4 pts)

L'EGYPTE

du 20 (24) mars au 3 (7) avril et du 4 au 18 septembre 1967

VOYAGES CULTURELS ACCOMPAGNÉS, POUR ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Programme : Genève - Le Caire - Assouan et retour par avion. Visites et excursions archéologiques : Le Caire - Saqqara - Memphis - Guizeh - Louxor - Thèbes - Karnak - Assouan - le Haut-Barrage - Kalabcha - Kom-Ombo - Edfou.

TOUT COMPRIS (passages aériens, excursions, pension complète), Prix spécial : **Fr. 1245.—**
Nombre limité de participants Programme détaillé sur demande

VOYAGES *Pour l'art*

Valmont 20, 1010 Lausanne, tél. (021) 32 23 27

Lycée expérimental, Toronto, Canada,
cherche

institutrices ou instituteurs

de classes primaires et maternelles pour l'année scolaire 1967-68.

Il est utile d'avoir des connaissances des méthodes Dienes et Cuisenaire. - Traitement entre \$ 4,300.00 et \$ 4,800.00 par an.

Ecrire à : **The Toronto French School, 1375 Yonge Street, Toronto 7, Ontario, Canada.**

HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m.

LES PACCOTS-Châtel-St-Denis



Grande salle,
accueil
chaleureux
et prix
spéciaux
pour écoles
et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 56 70 93

L'Ecole primaire intercommunale de Courgevoux et Meyriez (partie protestante du canton de Fribourg) cherche un

instituteur

pour le degré primaire supérieur (6e et 9e années). La classe à repourvoir est située dans l'un de nos villages (à proximité de Morat), et le poste est indépendant.

- Situation intéressante
- Traitement selon entente
- Indemnité de logement
- Entrée : avril ou septembre 1967

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur candidature, avec copies de certificats, au président de la commission scolaire : M. Robert Freiburghaus, 3280 Meyriez-Moraz, **jusqu'au 10 février 1967.**

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E

J.A.
Montreux 1

Deux assurances
de bonne compagnie



Mutuelle
Vaudoise
Accidents

Vaudoise
Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur
les assurances accidents